

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1983)
Heft: 698

Artikel: De dix à onze : fonds monétaire : l'adhésion à froid
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1025091>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fonds monétaire: l'adhésion à froid

Le temps n'est pas si loin où il n'était question que d'instaurer un nouvel ordre économique mondial. Aujourd'hui, on se contenterait de parvenir à gérer le désordre financier qui règne sur la planète. Le niveau d'endettement de certains pays, qui auraient depuis longtemps fait faillite s'ils étaient constitués en sociétés commerciales, est tel que leurs débiteurs étrangers s'en trouvent ébranlés, et à travers eux la communauté mondiale. Les experts de la finance internationale ont l'habitude du grand jeu, mais craignent l'effet dominos que pourrait déclencher la multiplication des cas d'Etats contraints de cesser leurs paiements.

On connaît la liste des pays les plus lourdement endettés: Brésil, Mexique, Argentine, Pologne, Yougoslavie, Turquie, Corée du Sud, Indonésie, etc. Le service de la dette extérieure grève à lui seul si fortement leur balance des paiements que tout rééquilibrage semble hors d'atteinte. Pour ne rien dire d'un remboursement auquel plus personne n'ose même penser. La succession des échéances représente pour leur ministre des finances et le gouverneur de leur banque centrale des traumatismes à leur ôter le sommeil.

Leurs nuits de veille, ils les passent comme tout débiteur insolvable à tourner et retourner le problème, à la recherche de l'issue salutaire, ou au moins de la combine qui permettra de gagner du temps. A l'échelle internationale, les solutions existent bien sûr, mais toutes fort coûteuses, parce qu'assorties de conditions ou d'effets difficilement acceptables.

En théorie, les pays en difficultés ont trois sources de crédit possibles: les gouvernements des pays industrialisés, les banques commerciales, et les organisations internationales (Fonds monétaire et Banque mondiale). De fait, les pays riches, en mesure de consentir des avances à fonds perdus ou des prêts à des conditions préférentielles, se montrent de plus en plus réticents, préoccupés par leurs propres problèmes économiques et freinés par une opinion publique de moins en moins généreuse. Quant aux banques, elles estiment avoir fait leur part en s'engageant ces dernières années — pas toujours avec la plus grande prudence d'ailleurs; elles ont sans doute passé le montant de leurs prêts par profits et pertes, mais comptent encore fermement sur le paiement des intérêts. Restent les organisations internationales, soit en fait le FMI (Fonds monétaire international), seul en mesure d'apporter une aide financière (et non une assistance à l'investissement comme la Banque mondiale, qui soutient la réalisation de projets, pas la balance des paiements).

LES FRAIS DE L'AUSTÉRITÉ

Les méthodes du FMI sont tristement célèbres: il assortit ses prêts, avantageux certes, de très sévères conditions en matière de politique monétaire et de finances publiques du pays «aidé». Sur le mode «aide-toi et le FMI t'aidera», on impose en clair une politique d'austérité dont toute la population — sauf les riches et les militaires bien entendu — fait durement les frais. Si les «Reaganomics» pèsent lourd sur le quart-monde nord-américain, on imagine ce qu'un tel système peut faire subir aux habitants des favellas et autres bindonvilles du tiers-monde.

La Suisse, qui préfère l'aide bilatérale aux grandes opérations de sauvetage internationales (on aime bien connaître ses pauvres), ne fait pas partie des quelque 140 pays membres du FMI. Le Conseil

fédéral a dit l'an dernier son intention de demander l'adhésion, mais n'a pas encore envoyé aux Chambres de «message» à ce sujet.

UN CLUB FERMÉ

Cet été en revanche, il leur a demandé d'autoriser la Suisse, ou plus précisément la Banque nationale, à faire formellement partie du Groupe des Dix — qui se retrouveraient du coup à Onze. Ce club assez fermé de pays riches, qui réunit pour l'heure huit Etats (USA, Japon, France, Grande-Bretagne, Italie, Canada, Pays-Bas et Belgique) et deux banques centrales (d'Allemagne occidentale et de Suède), procède notamment à la gestion des Accords généraux d'emprunt (AGE).

Ces AGE constituent une sorte de réserve internationale, exprimée en milliards de Droits de tirage spéciaux (DTS), dans laquelle le FMI peut puiser pour financer les prêts qu'il accorde. Au début de cette année, le Groupe des Dix a décidé d'élargir les AGE, d'une part en augmentant de 6,4 à 17 milliards de DTS (env. 38 milliards de francs) les crédits mis à la disposition du FMI, et d'autre part d'étendre le cercle des bénéficiaires des prêts ainsi financés. Jusqu'ici, seuls les membres du Groupe des Dix pouvaient «puiser dans la caisse» des AGE; désormais, ces derniers pourront également, à certaines conditions, servir à refinancer des crédits alloués à d'autres Etats membres du FMI, en particulier à des pays en voie de développement (qui forment le «Groupe des 24» au sein du FMI).

PREMIÈRE ÉTAPE

Ainsi donc, le Conseil fédéral gradue les difficultés: au lieu de proposer directement l'adhésion de la Suisse au FMI, il souhaite son entrée formelle au Club des Dix, aux réunions duquel elle se fait traditionnellement représenter depuis 1964, date d'un accord d'association aux AGE. Autant dire que le débat sur l'adhésion, controversée jusque dans les

milieux bancaires, de la Suisse au Fonds monétaire international se trouve avancé d'une année au moins.

Les organisations tiers-mondistes ne se sont pas laissé prendre de vitesse: dès le 9 septembre, soit tout juste un mois après la publication du «message» relatif à l'adhésion de la Suisse aux AGE, elles se manifestaient ensemble, sous l'égide de la Communauté de Travail des organismes privés d'aide au développement. Exemples à l'appui, elles ont démontré l'immense ambiguïté de «l'aide» aux balances des paiements. Leur faisait écho: la démission du gouverneur de la Banque du Brésil, qui se sentait incapable d'appliquer les conditions posées par le FMI pour la ixième opération de dépannage financier d'un pays considéré comme une terre à miracle il n'y a pas si longtemps encore.

LA GAUCHE ET LES TIERS-MONDISTES

Conscientes de l'impossibilité de faire barrage à la volonté du Conseil fédéral, soutenu par la majorité bourgeoise, les organisations tiers-mondistes réclament l'inscription de la clause du référendum facultatif. Demande relayée par les socialistes. Ainsi, la droite aura possibilité de faire voter sur la Charte sociale européenne, et la gauche sur les AGE. Pas seulement la gauche d'ailleurs: l'extrême droite ne manquera pas de monter dans un si bon train, et de faire basculer le tout (une affaire qui rappelle inmanquablement l'affaire du rejet du crédit à l'IDA, autre organisation émanant du FMI).

Mais il y a d'autres raisons de jeter un regard très critique sur le projet d'adhésion aux AGE: c'est en effet la Banque nationale, et non le Conseil fédéral, qui représentera la Suisse. Voilà qui conforte M. Leutwiler dans son rôle de huitième «Sage». Si l'affaire, énorme puisqu'elle engage 2300 millions de francs à prélever sur les réserves de la BNS, dépendait de l'Economie publique, M. Furgler ne

laisserait pas échapper de si belles occasions de voyager pour aller négocier avec les autres puissances industrielles. Mais les AGE sont affaires de Finances, et dans une moindre mesure de Politique étrangère; les deux départements seront tenus au courant, la BNS l'a promis, et ils se contentent d'avance de cette forme de timide association aux décisions. Si, même à l'intérieur de l'administration, le politique cède la priorité à l'économique et au financier...

Peut-être influencé par les habitudes de discréption caractéristiques du monde bancaire, le Conseil fédéral aurait sans doute souhaité un débat technique, vite fait mal fait, devant un Conseil national clairsemé par la rigueur du sujet. Tout laisse attendre pour la semaine prochaine une longue discussion, pleine d'émotions et de (bons) sentiments. De quoi secouer l'opinion, ce qui est toujours bon. De quoi aussi conforter les responsables de la BNS dans leur conviction d'experts financiers, purs et durs comme les prêteurs du FMI: le problème est trop compliqué pour être confié aux politiciens.

Il serait intéressant de savoir ce que pense de tout cela un certain M. Edmund Wyss, récemment passé du Parti socialiste à la dissidence bâloise DSP, qui doit à son ancienne appartenance partisane la présidence — rien moins — du Conseil de banque de la BNS.

DETTES

Le précédent mexicain

Plus de 500 milliards de dollars pour la dette extérieure globale des pays en voie de développement non membres de l'Opep.

Plus de 100 milliards de dollars pour la dette extérieure des pays membres de l'Opep.

Plus de 85 milliards d'«engagements extérieurs» pour la seule Europe de l'Est (dont un quart pour la Yougoslavie).

Soit aujourd'hui, en tout cas plus de 750 milliards de dollars de dettes à moyen et long terme, auxquels s'ajoutent plus de 100 milliards de crédits à court terme. Il faut donc compter, pour les seuls pays qui ne sont pas considérés comme économiquement «avancés», près de 900 milliards de dettes. Sur cette base, il n'est pas hardi d'estimer l'endettement international global à quelque 1000 milliards de dollars. A titre de comparaison, la dette publique des Etats-Unis se montait, au 15 avril de cette année, à 1250 milliards de dollars.

L'EMPIRE NORD-AMÉRICAIN

Côté créanciers, tous les spécialistes s'accordent à souligner le rôle déterminant des banques nord-américaines dans l'octroi de crédits aux pays qui se débattent depuis quelques années dans des difficultés financières inextricables. D'après la revue américaine «Fortune» (2.5.1983, citée par la Documentation financière de Hentsch et Cie, fascicule du 24 juin dernier), «c'est à 420 milliards de dollars que s'élèverait l'encours des crédits accordés par l'ensemble des banques occidentales au tiers monde et — accessoirement — aux pays de l'Est. A titre d'exemple, les dix principales banques américaines ont actuellement dans leurs livres un montant global de prêts proche de 40 milliards de dollars à trois pays seulement, le Brésil, le Mexique et le Venezuela. A elle seule, la Citicorp en a pour près de 9 milliards de dollars, ce qui équivaut à 180% de son capital. «Fortune» estime à 135 milliards de dollars les dettes que des pays en voie de développement — pour l'essentiel latino-américains — ont contractées auprès de banques américaines. Cette même revue constate que les

SUITE ET FIN AU VERSO